Où l'imagination n'est pas au pouvoir

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 189

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016057

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

QUESTIONNAIRE WAHLEN

Où l'imagination n'est pas au pouvoir

Les réponses au questionnaire Wahlen concernant la revision totale de la Constitution fédérale tiennent en un certain nombre de volumes dont il n'est pas aisé de mettre en évidence la véritable substance. Les propositions des universités, des organisations politiques et professionnelles, des partis consultés sont évidemment d'un intérêt inégal. Ci-dessous, quelques perles à la lecture desquelles on se rendra mieux compte, si l'on n'en était pas convaincu, que l'imagination n'est pas encore au pouvoir...

Question : Faudrait-il, le cas échéant, créer par la voie constitutionnelle la possibilité de libérer les objecteurs de conscience, sous certaines conditions, de l'obligation de faire du service militaire à proprement parler ?

La réponse de l'Université de Lausanne

La commission a soumis ce problème à une assez longue discussion, sans pouvoir aboutir à des conclusions. (Vol. III, p. 579)

Une réponse du Vorort de l'industrie et du commerce

Nous rejetons l'idée d'un parlement professionnel. C'est une particularité de la Suisse que le peuple se fasse représenter directement au Parlement, et non pas par des professionnels. Dans le cas contraire, il serait à craindre que le Parlement soit dominé par les sociologues et les politologues, et que la proximité peuple-parlement soit remise en question. (trad. *DP*, vol. IV, p. 69)

Une réponse du canton du Valais

Il (le Conseil d'Etat) fait sienne, en outre, l'idée d'assurer mieux, par le référendum cantonal, la participation des cantons à la formation des décisions fédérales... Chaque canton doit avoir le droit de soulever le référendum contre des lois votées par les Chambres (on sait qu'actuellement huit cantons, ensemble, possèdent ce droit, art. 89, al. 2). Ce droit serait exercé dans chaque canton, par le Grand Conseil. La loi fédérale entreprise serait rejetée si la majorité des cantons la refusait. (Vol. I, p. 926)

BERNE

Une nouvelle agora

La circulation privée est de plus en plus éliminée du centre de Berne et les rues y redeviennent plus calmes. En même temps, les terrasses des cafés se font attirantes puisqu'on n'y risque plus l'asphyxie. Enfin, les groupements politiques trouvent la possibilité d'exposer leurs idées aux passants sans avoir à utiliser des mégaphones. On découvre, à quelques pas du « Palais fédéral », en général le samedi matin, des militants de tendances les plus variées qui recueillent des signatures ou des sympathies pour leurs initiatives.

C'est ainsi, qu'un récent samedi, nous avons vu côte à côte les adversaires de la loi sur la délinquence des mineurs qui distribuaient leurs tracts et vendaient des insignes et des « collants » placés sous le signe de l'ogre et M. Fritz Dutler qui récoltait les premières signatures de son initiative fédérale concernant l'institution d'un impôt social sur le revenu.

Encouragé par le succès de son initiative pour la décriminalisation de l'avortement, qui a abouti grâce à des appuis de la gauche et de l'extrême-gauche, peu touché par son échec, dans le canton de Zurich, aux dernières élections au Conseil national, pas encore certain du succès de la fondation de l'Association des cinquantenaires, M. Dutler (55) lance sa nouvelle initiative avec deux conseillers nationaux de l'Action Nationale contre l'emprise étrangère, MM. Breny et Oehen, et un conseiller national élu sur la liste bernoise de l'Alliance des indépendants, M. Jakob Bächtold. Le comité s'appelle modestement : Comité pour un impôt sur le revenu.

Passez près du « Käfigturm » un samedi matin, vous ne perdrez probablement pas votre temps.

Sus au Suisse !

Délégations sur délégations de Valaisans s'en viennent ces temps-ci à Berne protester contre les arrêtés fédéraux empêchant la vente de biens immobiliers aux étrangers. Les délégations se suivent, mais ne se ressemblent pas. Du moins, à un siècle et demi d'intervalle !

En 1833, les Valaisans s'opposèrent vivement à un projet de revision du Pacte fédéral prévoyant entre autres la liberté d'établissement et le droit pour le Suisse d'un autre canton d'acquérir des biens-fonds. C'est que de telles dispositions fédérales violaient les lois valaisannes d'alors qui devaient assurer « que les propriétés d'un Valaisan ne passent pas trop facilement entre les mains de personnes étrangères au canton » !

La tentative de revision du Pacte échoua...